



PP 14 08/03/2018

CFE-CGC

**59 rue du Rocher
75008 Paris
☎ 01 55 30 12 12
www.cfecgc.org**

**Pierre Jan
Relations Presse et
institutionnelles
01 55 30 12 92
06 32 05 69 02
pierre.jan@cfecgc.fr**

Transfert des cotisations sociales salariales vers la CSG : Une duperie pour les salariés.

Le transfert des cotisations sociales salariales vers la CSG est présenté par le gouvernement comme une mesure de gain de pouvoir d'achat pour les salariés. Le Premier Ministre le rappelait encore le 6 janvier dernier : « *avec notre politique, le travail paie* ».

Alors que les négociations salariales annuelles sont en cours dans de nombreuses entreprises, l'argument du gain de pouvoir d'achat induit par ce transfert s'avère largement utilisé de manière avouée ou cachée, en particulier dans les grandes entreprises, pour justifier des propositions de politique salariale très modestes et insuffisantes pour compenser l'inflation et permettre les augmentations salariales accompagnant les évolutions de carrière.

La publication des résultats 2017 des grands groupes français fait globalement ressortir des résultats financiers en forte hausse (+21%) et des propositions de dividendes en augmentation. Alors que les perspectives économiques s'améliorent, la CFE-CGC dénonce une telle exploitation du dispositif gouvernemental qui confine à la duperie : Le gain de pouvoir d'achat promis aux salariés est réduit à zéro, le transfert ne faisant que compenser la hausse de l'inflation, et se retrouve versé aux actionnaires des grandes entreprises.

Les salariés perçoivent maintenant clairement que la politique salariale des entreprises ne générera pas d'augmentation de leur pouvoir d'achat, comme le montre l'enquête mensuelle de conjoncture de l'Insee publiée le 27 février dernier avec une nette dégradation (baisse de 6 points en un mois !) de la confiance des ménages dans leur situation financière future.

Les retraités, à qui le gouvernement avait expliqué que l'application de la hausse de la CSG aux pensions était un geste de solidarité envers les salariés, sont les dindons d'une vilaine farce. Eux aussi comprennent maintenant que leur baisse de revenus ne sert pas l'objet affiché et témoignent d'un fort mécontentement. Les fonctionnaires sont également sous la pression de la stagnation salariale et d'un pouvoir d'achat en berne.

Les négociations salariales doivent être fondées sur une discussion transparente sur le partage de la valeur ajoutée, comme le stipule le Code du Travail. La pratique est souvent bien différente, certaines directions préférant le chantage en menaçant d'appliquer unilatéralement une politique salariale revue à la baisse en cas de non conclusion d'un accord majoritaire sur la base de propositions basses : Pas vraiment qualifiable de dialogue social loyal !

Alors que le pouvoir politique souhaite un retour de la confiance en l'avenir et entre acteurs, la CFE-CGC appelle à un sursaut rapide de considération pour nos concitoyens et de loyauté dans les négociations sociales.